Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212203897-20251201-AMC01122025121C-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
21/11/2025

D/121/3-1/7.10

L'an deux mille-vingt cinq
Le premier décembre à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Denis HAMAYON, Maire,**

Etaient présents :
Denis HAMAYON, Alain THORAVAL, Catherine RIVIÈRE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Daniel OGIER, Isabelle PLAZE, Jean-François BOINET, Hervé PENAULT, Denis MARC, Laurence LE GOFF, Michel RAULT, Emmanuel VIALETTE, Céline BOUTRUCHE, Rozenn LE NAGARD, Karelle RAFFRAY, Yvonnick RAULT, Gwénaëlle POULLAIN, Fernand ROBERT, Pascale RIMAURO, Fabrice BOULIOU, Emmanuel DESLANDE

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Jean-Yves MARTIN procuration à Alain THORAVAL
Annick GLÂTRE procuration à Frédéric LE TIEC
Françoise DUVAL procuration à Céline BOUTRUCHE
Bertrand LE FLOCH procuration à Yvonnick RAULT
Céline BINAGOT procuration à Isabelle PLAZE
Doriane LEFEBVRE procuration à Fernand ROBERT
Laurent TURBÉ

Céline BOUTRUCHE a été élue secrétaire

Considérant qu'une erreur a été commise dans la saisie des absents sur la première page de l'ensemble des délibérations du Conseil municipal du 1er décembre 2025 : Monsieur Laurent TURBÉ était absent.

Délibération rectificative pour erreur matérielle (omission : Laurent TURBÉ absent)
qui retire et remplace la délibération :

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX ANNÉE 2026

Après étude par les différents services et les adjoints référents, il est présenté à l'Assemblée, dans le document joint en annexe, les tarifs des divers services municipaux pour l'année 2026, ces derniers ne présentant aucune augmentation.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***ADOPTE les tarifs municipaux pour l'année 2026 exposés en annexe jointe à la présente délibération.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Denis HAMAYON

MAIRIE D'YFFINIAC Côtes d'Armor

La secrétaire,
Céline BOUTRUCHE